

Candidatures jusqu'au 6 avril 2019

Appel à projets national "Services numériques innovants" 2019

Lancé en 2012 par le ministère de la Culture, l'appel à projets Services numériques innovants (AAP SNI) est un dispositif de financement et d'accompagnement de solutions facilitant l'accès au patrimoine, à la culture et à la création, et répondant, par ailleurs, aux objectifs de transmission des savoirs et de démocratisation culturelle.

Présentation de l'appel à projets

L'appel à projets Services numériques innovants (AAP SNI) a pour objectif de permettre la réalisation de la preuve de concept d'une solution numérique innovante au sein d'un acteur culturel.

Ainsi, depuis son édition 2016, il s'adresse directement aux acteurs de l'écosystème de l'innovation et de l'économie numérique (sociétés, associations ou laboratoires de recherche) afin d'étendre le champ des initiatives, de susciter de nouveaux types de partenariats et de nouvelles propositions d'accès à la culture par le numérique.

L'expérimentation doit impérativement être réalisée en partenariat avec au moins un acteur culturel, qui s'engage auprès du candidat dès le dépôt du dossier (lettre d'engagement requise) afin d'assurer que le projet présenté apporte des réponses concrètes à des problématiques technologiques ou d'usage rencontrées par les professionnels du secteur culturel.

L'objectif du ministère est d'accompagner des prototypes et des expériences concrètes, afin d'évaluer au mieux le potentiel et l'intérêt de certaines innovations pour les acteurs culturels et de préparer, le cas

échéant, leur diffusion, en s'appuyant sur l'expertise et le retour d'expérience de quelques pionniers.

L'appel à projets vise les solutions basées sur des technologies encore peu répandues dans le champ de la culture ou susceptibles de participer à la création de nouveaux usages numériques pour les acteurs culturels.

À titre d'exemples, les projets peuvent inclure :

- de l'intelligence artificielle, des chaînes de blocs, de l'internet des objets, du web sémantique, de la robotique, etc. ;
- de nouveaux outils ou protocoles favorisant la mutualisation et la collaboration entre acteurs culturels et/ou avec le public ;
- de nouveaux modes de collecte et d'exploitation des données d'usage.

Informations pratiques

L'édition 2019 ouvre le 6 février 2019 : les candidatures doivent être déposées avant le mardi 2 avril à 16h sur https://mesdemarches.culture.gouv.fr/loc_fr/mcc/requests/APPEL_APPEL_sni_01/.

Retrouvez la présentation de l'appel à projets et la liste des lauréats précédents sur : http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Innovation-numerique/Appel-a-projets-Services-numeriques-innovants.

Dernière édition : 26 nov. 2025 à 19:24

https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appel-a-projets-national-services-numeriques-innovants-20 19